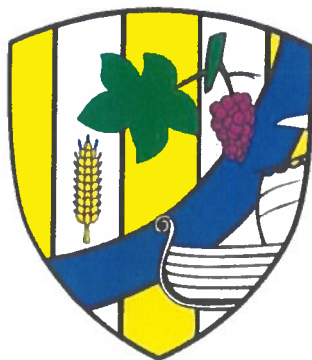




CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Art. L 212-21 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de Maurecourt, légalement convoqué, s'est assemblé au sein de la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Xavier TALON,

Étaient présents : Mme Martine MORY, M. Didier GUERREY, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Régis TRICHARD, Mme Alice FOURNIL, M. Sylvain PERROT, M. René CHOTEAU, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Joël DRECOURT, Mme Valérie BAYLOT, Mme Françoise de VINZELLES, Mme Véronique GOUSY, M. Kanesamohan KANAGARAJAH, Mme Noémie CASSELEUX, Mme Nadia LAARAJ, M. Anthony DESCHAMPS, M. Kevin GOUALCH, M. François LEVEEL, M. Niels JULIEN-SAINT-AMAND, Mme Camille LAVIALLE.

Excusés : Mme Michèle BARATELLA (représentée par M. Didier GUERREY), Mme Annette MORIN (représentée par Valérie BAYLOT), M. Rémi LEVEQUE (représenté par Sylvain PERROT), M. Côme GRONDIN (représenté par Mme Nicole COURBET).

Secrétaire de séance : Mme Astrid DELANNOY.

DÉLIBÉRATIONS DU 3 SEPTEMBRE 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2. CONVENTION DE MUTUALISATION DE L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE SUR LE TERRITOIRE DE CERGY-PONTOISE
DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
3. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX À DES ASSOCIATIONS –
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER
DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LA COUR DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE DES TILLEULS ET DU SOUS-SOL DU BÂTIMENT 2 À
L'ASSOCIATION « UN VÉLO QUI ROULE » – APPROBATION ET AUTORISATION
DE SIGNER

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX ET
ÉQUIPEMENTS CULTURELS COMMUNAUX À DES ASSOCIATIONS –
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME

6. CESSION DE LA PROPRIÉTÉ CADASTRÉE AH 1364 - 15 RUE MAURICE
BERTEAUX

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FINANCES

7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

